

COMMUNE

DE



GRANDFONTAINE

(Jura)

Assemblée communale du 16 décembre 2015

Le président déclare la séance ouverte et remercie les citoyens de leur présence. L'assemblée a été convoquée selon les dispositions légales en vigueur et aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

1. Nomination de deux scrutateurs

Sont nommés scrutateurs, Mme Christiane Hermann et M. Jérôme Coeudevez qui sont d'ores et déjà remerciés. Ils communiqueront le nombre de participants à la secrétaire au terme de la séance.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 12 mai 2015

Le procès-verbal a pu être consulté sur le site Internet de la commune et aucune demande de modification n'est parvenue au bureau communal. Le procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité par l'assemblée de ce jour.

3. Budget 2016

- ***Prendre connaissance et accepter le budget de fonctionnement 2016 ainsi que la quotité d'impôt et les taxes y relatives***

Mme Isabelle Quiquerez, caissière, commente les comptes du budget 2016. Ce dernier boucle avec un excédent de charges de Fr. 10'466.-. Elle fait part de quelques précisions relatives aux augmentations constatées par rapport à 2015 ; le remplacement des téléphones de l'administration (passage dès 2017 de la téléphonie par Internet), adaptation des émoluments suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement, la facturation pour les chemins vicinaux passera à Fr. 10.-/hectare. Divers travaux de réfection du bâtiment administratif sont prévus notamment la peinture du hall d'entrée et du couloir, l'éclairage de la salle des archives, une rampe d'accès au bâtiment, un nouveau jeu pour la place de jeux et la réfection de la place en sable. Les coûts liés à l'aide sociale sont toujours en augmentation.

Par rapport aux taxes communales, l'eau épurée a été augmentée de 20 ct suite notamment à l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi fédérale.

L'état de notre réseau d'eau souterrain étant mal en point, de grands travaux sont prévus pour 2016, c'est pourquoi nous avons augmenté l'eau potable à Fr. 2.-/m³ et passé le compteur à Fr. 200.-. La consommation minimale de 50m³ se monte désormais à Fr. 100.-. Le budget ainsi que les taxes ont été acceptés par le Conseil communal le 17 novembre 2015.

Le président remercie Isabelle et donne la parole à Patrick Quiquerez pour qu'il commente le point 4 relatif aux taxes d'eau.

Patrick informe que la taxe sur l'eau potable a dû être augmentée car l'état du réseau est vétuste et nous ne sommes plus aux normes au niveau de l'incendie. Deuxièmement, suite à l'introduction d'une nouvelle loi, le réseau d'eau doit s'autofinancer et devrait nous rapporter Fr. 160'000.-. Avec l'augmentation proposée, nous arriverons seulement à un montant de Fr. 120'000.-.

Avec la présentation du PGEE, nous aurons énormément de travaux à prévoir pour l'année 2016.

Le président remercie Patrick pour ces précisions. Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

4. Prendre connaissance et approuver le nouveau règlement sur l'agence communale AVS

Le président donne la parole à Emilie Quiquerez qui explique que le Service des communes a demandé à toutes les communes de revoir leur règlement. Pour information, celui de Grandfontaine datait de 1949. Elle commente les articles supplémentaires. Ce règlement n'apporte aucun commentaire et est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

5. Divers

Mme Séverine Laville demande quels sont les horaires de l'agence AVS. Il lui est répondu que ce sont les mêmes que le bureau communal, soit le mercredi entre 15h00 et 19h00 ou sur rendez-vous. Il est même proposé de se déplacer pour les personnes à mobilité réduite.

Le président cède la parole au Maire.

Marguerite Vuillaume souhaite faire un bref rapport de l'année 2015 écoulée. A ce jour, Grandfontaine compte 394 habitants. Deux cambriolages ont été perpétrés avec des dommages pour Fr. 60'000.-. Suite au départ en retraite de Mme Solange Quiquerez, après 34 ans de loyaux services, l'agence AVS a été reprise par Mme Emilie Quiquerez. Marguerite Vuillaume souhaite d'ores et déjà une belle retraite à Solange Quiquerez. Au niveau du projet de rénovation des fontaines, plus de 40 dossiers ont été envoyés mais malheureusement une seule réponse positive a été reçue à ce jour. Le groupe de travail va chercher d'autres solutions mais a été très surpris que le Pattenschaft n'entre pas en matière.

Un tout-ménage a été envoyé concernant le forage qui va se faire en début d'année par les Salines suisses. En cas de nuisances constatées, les citoyens ne doivent pas hésiter à prendre contact avec le Conseil communal.

Un nouveau site Internet a vu le jour, il fonctionne mais doit encore être peaufiné par M. Constantin qui est remercié au passage.

Pour finir, le maire remercie toutes les personnes qui ont travaillé pour la commune de près ou de loin et tout particulièrement Isabelle et Emilie pour leur disponibilité ainsi que le conseil communal pour leur excellent travail. Elle souhaite à tous les citoyens de bonnes fêtes de fin d'année et une belle et heureuse année 2016.

La parole est donnée à Patrick. Ce dernier informe avoir débuté à la commune cette année et il s'avère que plusieurs partenaires sont venus trouver la commune, notamment les BKW pour les lignes souterraines et le canton pour la réfection de la chaussée. Suite à la présentation du PGEE pour les conduites souterraines, le conseil communal a donc mandaté un bureau d'ingénieurs pour établir un premier projet. Lors de la prochaine assemblée communale, il faudra se prononcer sur un crédit cadre de 5mio, crédit qui englobera notamment l'assainissement des lignes souterraines (eaux usées, BKW, etc.), l'éclairage public et la réfection de la chaussée traversant le village.

Eric Vanden Sande informe encore les citoyens que le canton a soumis à consultation le fiche 5.06 relative au plan directeur pour l'implantation d'éoliennes. Haute-Ajoie figure comme site secondaire. Le conseil communal va suivre l'avis des citoyens ressorti lors du dernier sondage et va répondre au canton que Grandfontaine n'est pas favorable et s'opposera à l'implantation d'éoliennes sur son territoire.

M. Benjamin Chavanne demande pourquoi le conseil communal n'a pas suivi les recommandations du bureau d'ingénieurs concernant les augmentations de l'eau. Patrick informe qu'il s'agit déjà d'une première augmentation et qu'un calcul devra se faire au niveau de la commune.

Le président remercie les personnes présentes de leur participation et souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année et une belle et heureuse année 2016.

Au nom de l'Assemblée communale

Le Président

La Secrétaire

Daniel Quiquerez

Emilie Quiquerez